

## BULLETIN MUNICIPAL DE Saint-Patrice-de-Beaurivage

# LE BEAURIVAGEOIS

octobre 2017

### DR LOUIS DUQUETTE VOUS DONNE DES NOU- VELLES

Jeudi à 18 h 15, alors que nous redescendions à 3 ou 4 km heure, mon 4 roues s'est brisé et a versé sur le côté. Je me suis cassé la rotule gauche et la tête de la styloïde cubitale du poignet gauche, fracture mineure. J'ai descendu les 100 pieds me séparant du chemin soutenu par 2 confrères de chasse : Antoine, le fils de mon cousin et Denis Ricard. On a dû faire environ 44 minutes de chemin dans le bois sur un quatre roues sur le dos de mon cousin Normand, puis je suis sorti de la Zec Ménokeosawin dans la valise du CX9 à Serges Blais. Ambulance jusqu'à La Tuque, transfert le lendemain matin à Lévis. On a immobilisé le poignet facilement. J'ai été opéré vers 14 h. On a enlevé une partie de la rotule et regreffé le tendon rotuléen. Je suis en convalescence et je ne peux vous donner de date de retour au travail. Je me promène en marchette et en chaise roulante sur de petites distances. Je vais faire mon possible pour revenir le plus tôt possible.

Je remercie tous ceux qui m'ont aidé là-bas et aussi Pierre Ricard qui est allé chercher l'ambulance. Je demande aux gens de me laisser le temps de guérir.

Merci !

### Conférence

Conférence gratuite de M. Steven Cameron sur l'immigration des Irlandais. Présentation de faits historiques, anecdotes, meurtres, etc. qui ont marqué leur intégration dans notre région. Le mercredi 25 octobre à 19 h 30.

### Concours : à gagner, un iPad Air 2

D'ici la fin d'octobre, chaque nouvel abonné qui s'inscrit à la biblio et chaque abonné qui réfère un nouvel abonné peuvent participer. Bonne chance !

### Nouveautés

540 nouveaux livres viennent d'arriver par la dernière rotation.

### Atelier

Atelier gratuit d'initiation à la musique pour les 3 à 5 ans. C'est gratuit ! Feuillet d'inscription à la biblio et à la caisse.

### Heure du conte

Le samedi 4 novembre à 10 h 30.

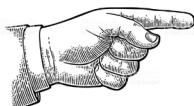
### Bibliothèque Florence-Guay



470, rue du Manoir  
Tél. : 418-596-2439

Mardi et jeudi : 18 h 30 à 20 h  
Samedi 10 h à 11 h 30

[www.mabibliotheque.ca/saint-patrice](http://www.mabibliotheque.ca/saint-patrice)



**IMPORTANT : Élections municipales | Consultez l'Avis public du scrutin dans ce bulletin**

# Avis public du scrutin

Municipalité

SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE

Scrutin du

2017 | 11 | 05  
année mois jour

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. un scrutin sera tenu;
2. les candidats à cette élection pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

Page 1 de 2

**POSTE :** CONSEILLER NO 2

1.	SAMUEL	NADEAU	
	Prénom	Nom	Parti autorisé ou équipe reconnue
	570, RANG SAINT-PATRICE, SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE		
	Adresse		
2.	RICHARD	ST-ONGE	
	Prénom	Nom	Parti autorisé ou équipe reconnue
	362-A, RANG DU PETIT-LAC, SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE		
	Adresse		
3.	Prénom	Nom	Parti autorisé ou équipe reconnue
	Adresse		

**POSTE :** CONSEILLER NO 3

1.	SAMUEL	BOUDREAU	
	Prénom	Nom	Parti autorisé ou équipe reconnue
	619, AVENUE GAUTHIER, SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE		
	Adresse		
2.	JACKI	VAILLANCOURT	
	Prénom	Nom	Parti autorisé ou équipe reconnue
	107, RUE O'REILLY, SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE		
	Adresse		
3.	Prénom	Nom	Parti autorisé ou équipe reconnue
	Adresse		

**POSTE :** CONSEILLER NO 4

1.	CLAUDINE	LEMELIN	
	Prénom	Nom	Parti autorisé ou équipe reconnue
	158, RANG SAINT-DAVID, SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE		
	Adresse		
2.	SIMON	THERRIEN	
	Prénom	Nom	Parti autorisé ou équipe reconnue
	309, ROUTE DU MOULIN, SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE		
	Adresse		
3.	Prénom	Nom	Parti autorisé ou équipe reconnue
	Adresse		

# Avis public du scrutin

Municipalité

SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE

Scrutin du

2017 | 11 | 05

année mois jour

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. un scrutin sera tenu;
2. les candidats à cette élection pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

Page 2 de 2

**POSTE :** CONSEILLER NO 5

1.	RÉJEAN	CARRIER	
	Prénom	Nom	Parti autorisé ou équipe reconnue
	457, RUE DU MANOIR, SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE		
	Adresse		
2.	NICOLE	VIEL NOONAN	
	Prénom	Nom	Parti autorisé ou équipe reconnue
	451, RUE LAPLANTE, SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE		
	Adresse		

3. un vote par anticipation sera tenu de 12 h à 20 h au(x) lieu(x) et à la (aux) date(s) ci-dessous indiqués :

1<sup>er</sup> jour :

endroit 530, RUE PRINCIPALE  
date 29 octobre 2017  
section de vote (n<sup>o</sup>s) 1 à 3

2<sup>e</sup> jour (s'il y a lieu) :

endroit  
date  
section de vote (n<sup>o</sup>s) à

4. les bureaux de vote le jour du scrutin seront ouverts le  
de 10 h à 20 h aux endroits suivants :

endroit 530, RUE PRINCIPALE  
section de vote (n<sup>o</sup>s) 1 à 3

2017 | 11 | 05

année mois jour  
endroit  
section de vote (n<sup>o</sup>s) à

5. le recensement des votes sera effectué au lieu, à la date et à l'heure suivants :

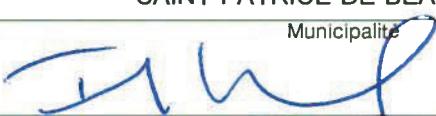
endroit 530, RUE PRINCIPALE  
date 5 novembre 2017  
heure 21 h 30

## Signature

Donné à SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE, le 2017 | 10 | 24

Municipalité

année mois jour



Président d'élection

Pour plus d'information, composer le 418 | 596 | 2362  
Ind. rég. Numéro de téléphone



# Saint-Patrice-de-Beaurivage

## AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par le soussigné, Frédéric Desjardins, directeur général de la municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage, qu'il y aura séance régulière du conseil lundi 13 novembre 2017 à 19h30 à la salle du conseil, 530 rue Principale.

AU COURS DE CETTE SÉANCE, LE CONSEIL DOIT STATUER SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

La demande concerne le lot 4 449 447 située au 327, route du Moulin, le propriétaire, Martin Savoie a fait une demande de dérogation mineure afin de reconstruire son abri d'auto au même endroit avec les mêmes dimensions,

Règlement de zonage numéro	Norme du règlement Bande de protection riveraine	Dérogation demandée	Empiettement existant dans la bande riveraine
040-91	10,0 mètres	4.43 mètres	4.43 mètres

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande,

Donné à Saint-Patrice-de-Beaurivage ce 10<sup>ème</sup> jour du mois d'octobre 2017

Frédéric Desjardins  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Accès à la propriété privée

Nous vous avisons de ne pas jeter des déchets, des détritus sur les terrains résidentiels destinés à la vente à l'extrême de la Rue de la Fabrique. Ceci s'applique également à tout le territoire de Saint-Patrice. Informez-vous au bureau municipal pour connaître les endroits autorisés comme l'Écocentre ou communiquer directement avec Recyclav au 1-844-881-0084 pour prendre entente avec eux pour le ramassage de gros rebus. C'est un service gratuit. Il faut se rappeler qu'il est interdit à toute personne de pénétrer dans un endroit privé, sans l'autorisation expresse du propriétaire, de son représentant ou de l'occupant des lieux.

Gardons notre milieu propre.



C'est avec plaisir et fierté que nous vous présentons la Dre Marie-Claude Lemay qui a débuté sa pratique avec nous le 2 octobre 2017. Avec son arrivée :

### AJOUT DE PLAGES HORAIRE POUR LE SANS-RENDEZ-VOUS

À vérifier à compter de 6 h 30 au 581-318-2778 ou à [www.coopsan-telotbiniere.com](http://www.coopsan-telotbiniere.com) selon vos besoins.

## Abris d'hiver et clôtures à neige

**Les abris d'hiver et les clôtures à neige sont autorisés dans toutes les zones, du 1<sup>er</sup> novembre d'une année au 1<sup>er</sup> mai de l'année suivante pourvu qu'ils satisfassent aux conditions suivantes :**

1. Ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté;
2. Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire;
3. Sauf dans le cas d'une habitation en rangée, les abris d'hiver ne doivent pas être érigés en front de tout mur d'un bâtiment donnant sur une rue. Les abris d'hiver peuvent toutefois être érigés en front d'un garage ou d'un abri d'auto;
4. Une distance minimale de 1,50 mètre doit être observée entre les abris d'hiver et l'arrière d'un trottoir, d'une bordure de rue ou, s'il n'y a pas de trottoir ou de bordure, de la partie de la rue déneigée;
5. Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile ou de panneaux de bois peints ou de polyéthylène armé; l'usage de polyéthylène non armé ou autres matériaux similaires est prohibé; l'emploi de toile ayant servi à d'autres fins est interdit;
6. Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.

Veuillez également noter que pour faciliter le déneigement, il faut mettre les balises à 1,5 mètre de la bordure d'asphalte.

Merci pour votre collaboration.



Le retour à l'heure normale se fera dans la nuit du 4 au 5 novembre 2017 au Québec.

C'est une occasion de penser à changer nos batteries pour nos détecteurs de fumée. Pensons-y.

## STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT



Veuillez noter que le stationnement de nuit est interdit sur les chemins publics de la municipalité pendant les périodes du 15 novembre au 23 décembre inclusivement, du 27 au 30 décembre inclusivement et du 3 janvier au 1<sup>er</sup> avril inclusivement de chaque année, entre 23 heures et 8 heures du matin. Tout véhicule de promenade, camion, machinerie de toute sorte qui pourraient nuire au déblaiement de la neige par les préposés à l'entretien des chemins pourrait être remorqué aux frais des contrevenants.

## Vaccination pour la grippe



La vaccination se fera le 23 novembre 2017 à la Salle Municipale de Saint-Patrice-de-Beaurivage de 8 h 45 à 11 h 30. Pour profiter de cette séance de vaccination gratuite, il faut prendre rendez-vous en téléphonant au 1-855-480-8094 ou en s'inscrivant en ligne sur le site [www.monvaccin.ca](http://www.monvaccin.ca). Aucun vaccin ne sera administré sans rendez-vous.

## Séance du conseil



La séance régulière du conseil municipal sera le lundi 13 novembre 2017.



## Changement d'heure

## Boîtes aux lettres en milieu rural



Les boîtes aux lettres rurales doivent être installées de façon à être sécuritaires pour la livraison du courrier ou pour les personnes qui pourraient les heurter en cas de perte de contrôle. Elles ne doivent pas nuire aux travaux d'entretien des accotements ni au déneigement

### *Emplacement de la boîte aux lettres*

La boîte aux lettres doit être installée à l'extérieur de l'accotement, mais à un endroit qui fait normalement partie de l'emprise de la route. Le devant de la boîte doit être placé à une distance minimale de 5,25 mètres du centre de la chaussée et de 0,2 à 0,3 mètre de la limite extérieure de l'accotement. Le bas de l'ouverture doit se situer de 1,05 à 1,15 mètre au-dessus du sol.

### *Déneigement*

Les boîtes aux lettres dont l'installation ne respecte pas les règles risquent d'être endommagées par les véhicules d'entretien. La zone devant une boîte aux lettres rurale doit être déneigée et déglaçée pour éviter que la livraison de lettres et de colis ne soit interrompue. Les agents de livraison ont besoin d'au moins une distance équivalente à la longueur d'un véhicule des deux côtés de la boîte aux lettres rurale afin de se garer de façon sécuritaire, de livrer le courrier, puis de reprendre la route.

---

## VIACTIVE

VIACTIVE a repris ses activités le 10 octobre et se poursuivront à tous les mardis à 13 h 30 au sous-sol de la salle municipale. Les membres du Comité d'animation sont très contentes du taux de participations aux 2 premières séances et vous en remercient grandement car votre présence est la récompense pour notre bénévolat et aussi, nous souhaitons vous garder en forme le plus longtemps possible. VIACTIVE est un programme qui vise à faire bouger gratuitement les gens de 50 ans et plus. VENEZ BOUGER dans le plaisir et la non-performance pendant 60 minutes ! En passant, les messieurs sont aussi les bienvenus.

Les membres du Comité d'animation sont Aline Parent, Huguette Blais, Monique Therrien et Nicole Aubin Bédard.

---

## MÉMOIRE EN SANTÉ

La 1ère séance de « Mémoire en santé » a eu lieu le 10 octobre après les exercices physiques de Viactive et elle a été bien appréciée de même que la 2e séance. Les commentaires très positifs encouragent les membres du Comité à poursuivre les séances de 30 minutes à tous les mardis qui ont pour but de faire travailler votre mémoire par des jeux d'association, d'observation et autres. Pour les personnes qui ne désireraient pas participer à Viactive, veuillez prendre note que la séance « Mémoire en santé » débute à 14 h 30. En passant, les messieurs sont aussi les bienvenus à cette activité qui s'adresse aux personnes qui en sentent le besoin et aussi afin de contrer la solitude.

Les membres du Comité d'animation sont : Réjeanne Blais, Jacqueline Perreault et Claire Bujold.



## **MERCI! MERCI! MERCI!**

### **CAMPAGNE DE FINANCEMENT PAIN ET MIEL**

Sincères MERCI à vous tous qui avez contribués à la réussite de notre *Vente de Pain et de Miel*. Cette activité ne pourrait être réussie sans le support de plus de 35 bénévoles et de vous paroissiens et paroissiennes de Saint-Patrice. Plus de 800 pains et 200 bocaux de miel ont été vendus pour des recettes approximatives de 1 600.00 \$ à 1700.00 \$ (Quelques factures sont à venir)

### **COMMÉMORATION DES DÉFUNTS**

Samedi le 4 novembre 2017, la communauté paroissiale de Saint-Patrice se souviendra de ses défunt, décédés depuis octobre 2016. Parents et amis êtes invités à participer à cette célébration en leur mémoire. Une bougie commémorative sera remise à un membre de chaque famille.

### **RAPPEL C.V.A.**

Il est toujours temps de remettre votre C.V.A (Contribution volontaire annuelle) pour l'année 2017. Merci à l'avance de votre contribution!

### **OFFRE D'EMPLOI**

La Fabrique de Saint-Patrice-de-Beaurivage est à la recherche d'une ou deux personnes pour occuper la tâche de sacristain quelques heures par semaine

Le travail consiste à :

- préparer l'église pour les messes de fin de semaine, (samedi ou dimanche) les funérailles, mariages (1 ou 2 fois par année) baptêmes (maximum 2 par années).

Pour information supplémentaire, communiquer avec le Bureau de la Fabrique, 486 Principale, Bureau 200, Fabrique de Saint-Patrice de Beaurivage Tel : 418-596-2154.



### **Nouvelle tarification pour la récupération du bois au Lieu d'enfouissement à Saint-Flavien**

**Sainte-Croix, 28 septembre 2017** – À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les industries, commerces et institutions (ICI) désirant disposer de leurs résidus de bois dans les conteneurs prévus à cet effet au Lieu d'enfouissement technique à Saint-Flavien devront payer un montant de 35 \$ la tonne.

Cette nouvelle tarification est instaurée par souci d'équité pour l'ensemble des ICI de la MRC de Lotbinière.

# FADOQ ST-PATRICE

Nous tenons à vous informer que « Le Social des Fêtes » sera comme l'an dernier, un « Brunch » au chalet du Club de golf de St-Gilles, dimanche le 12 novembre. Les membres du Comité vous accueilleront à partir de 10h et le brunch débutera à 10h30. Le coût de participation est de 17 \$ taxes et pourboires en sus. Vous devez confirmer votre présence avant le 6 nov. à Nicole Aubin Bédard au 418-999-2760 ou au 418-596-2974. Nous souhaitons votre présence en grand nombre pour déguster un bon repas, pour vous transmettre quelques informations concernant votre club social et faire un brin de jasette.

Les membres du Comité d'administration sont Ghislaine Grondin, Monique Sylvain, Nicole Blais, Pauline Walker et Nicole Aubin Bédard.

## Professeur d'anglais recherché



Le conseil d'établissement de l'école La Source est à la recherche d'une personne qualifiée pour donner des cours d'anglais aux élèves sur l'heure du dîner ou après l'école. Si vous êtes intéressé, contactez Anick Bolduc au 418-596-3394 ou à [anick.bolduc@csbe.qc.ca](mailto:anick.bolduc@csbe.qc.ca)

## Cours sur les nouvelles technologies

### Niveau intermédiaire (50 ans et +)

- Services de santé
- Banques et commerce en ligne
- Loisirs (livres numériques, musique, etc.)
- Services gouvernementaux



Le savoir accessible à tous

#### Pour nous rejoindre:

ABC Lotbinière  
418 728-2226  
[abclotbiniere.com](http://abclotbiniere.com)  
[info@abclotbiniere.com](mailto:info@abclotbiniere.com)

  
**L'abc**  
des nouvelles technologies

**GRATUIT!**  
**PRÈS DE CHEZ VOUS!**



## UNE INVITATION DES MEMBRES LIEN PARTAGE

Une invitation est faite pour les bénévoles, les personnes seules ainsi que les couples de 80 ans et plus à venir partager un dîner au coût de 5.00 \$ jeudi 16 novembre 2017 à la salle municipale. Ce repas est préparé et servi par le groupe Lien Partage. Pour réservations ou informations, communiquer avec Mme Rolande Drouin au 418-596-2464.

**COLLECTE DE GROS REBUTS :**  
**MAINTENANT EN TOUT TEMPS !**  
**[WWW.RECYCLAV.COM](http://WWW.RECYCLAV.COM)**

Pour informations ou pour une demande de ramassage,appelez sans frais au 1-844-881-0084.

**CE SERVICE EST PAYÉ PAR LA MUNICIPALITÉ, DONC GRATUIT POUR VOUS !**

**RecycLav**  
Solutions écologiques





## RAPPEL

Le Cercle de Fermières de votre municipalité vous informe à nouveau qu'il organise une activité de saison soit :

### **LE MARCHÉ D'AUTOMNE**

**Le samedi 28 octobre 2017**

**De 09 h 30 à 16 h 00**

**A la salle municipale de votre localité  
530, rue Principale**

Sur place, plusieurs artisans et artistes locaux et régionaux exposeront et vendront leurs œuvres. Que voilà une excellente opportunité de se procurer des objets originaux conçus par ces derniers, en vue des fêtes de fin d'année. Si engouement il y a, nous pourrons rendre cet évènement annuel et ainsi contribuer à effacer la morosité d'une saison faisant prélude aux durs mois à venir.

À 13 h 30, à la salle municipale du bas, nous soulignerons également L'HALLOWEEN en conviant les enfants costumés pour l'occasion. Au programme : information sur l'origine de cette fête, lecture d'un conte inédit, maquillage et surprises. Nous attribuerons des prix pour les meilleurs costumes.

Le conseil d'administration du Cercle des fermières  
*par Hélène Dufour, secrétaire du Cercle*



## INVITATION

# Apprendre l'épargne à votre enfant, c'est pas sorcier

## Concours

À gagner:  
50 cartes-cadeaux  
de 100\$ pour aller  
au cinéma

Pour participer, inscrivez votre  
enfant à la caisse scolaire en ligne.  
C'est une façon simple de l'initier  
à l'épargne et de l'aider à développer  
son autonomie financière.

[caissescolaire.com](http://caissescolaire.com)

MERCREDI 8 NOVEMBRE  
Début des dépôts dans les écoles!

LA CAISSE  
SCOLAIRE

 Desjardins



Vous désirez vous impliquer bénévolement auprès d'un organisme oeuvrant dans votre localité pour apporter du soutien en milieu de vie aux personnes en perte d'autonomie?

**Bénévoles  
Recherchés  
Lien-Partage  
418-387-3391**

Lien-Partage est vivement à la recherche de personnes comme vous pour combler différents besoins et services.

- Conseil local et activités locales
- Visites d'amitié et répit
- Accompagnement transport



**Lien Partage**

*\*Selon vos intérêts et vos disponibilités\**

Contactez-nous sans tarder : 418-387-3391



## Nouveau point de service : Saint-Patrice- de-Beaurivage (bureau municipal)

Services gratuits et confidentiels :

- Accueil et écoute
- Information
- Références et accompagnement

- Formations
- Activités sociales
- Groupes de soutien
- Soutien psychosocial
- Répit
- Ressourcement

Le Regroupement des personnes aidantes de Lotbinière est une ressource gratuite pour les personnes qui prennent soin d'un proche ayant une incapacité (maladie, vieillissement, accidents, etc.).

Numéro sans frais : 1-833-728-2663 • Courriel : [rpal\\_julie@hotmail.com](mailto:rpal_julie@hotmail.com)

Dans le cadre de la journée du Marché d'automne qui aura lieu le 28 octobre, je serai présente pour vous faire vivre une belle aventure Arbonne : Démonstration de nouveaux produits de santé végétaliens, sans gluten.

Possibilité de s'inscrire au défi santé pour perte de poids et mieux-être.

Pour en savoir plus venez me rencontrer à mon kiosque.

Profitez-en aussi pour acheter vos cadeaux de Noël.

Chantal Boisvert,  
conseillère Arbonne